



**Procès-verbal** de la séance du Conseil d'établissement  
de l'école primaire **du Bourg-Royal-et-du-Châtelet**  
tenue le 28 avril 2025 à 19 h au pavillon Châtelet

Madame Lucie Bélanger	Représentante des parents
Monsieur Martin Noël	Représentant des parents
Madame Cindy Ross	Représentante des parents
Madame Sophie Brassard-Gélinas	Représentante des parents
Madame Annick Gosselin	Représentante des parents
Madame Stéphanie Desbiens	Enseignante
Madame Nancy Guillot	Enseignante
Madame Sophie Servais	Enseignante
Monsieur François Trudel	Enseignant
Madame Gloanne Arsenault	Représentante du personnel non enseignant
Madame Stéphanie Demers	Représentante du service de garde
<b>Sont également présents :</b>	
Monsieur André Bernier	Directeur
Madame Valérie Morin	Directrice adjointe
Madame Marie-Andrée Bilodeau	Technicienne service de garde (Châtelet)
<b>Est absente :</b>	
Madame Maude Caron	Représentante des parents

### **1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE**

En l'absence de Mme Caron, Mme Lucie Bélanger prend la relève à la présidence. Elle souhaite la bienvenue à tous à cette quatrième rencontre du conseil d'établissement.

### **1.2 VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

### **1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1.1 Ouverture de la séance et mot de bienvenue
- 1.2 Vérification du quorum
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025
- 1.5 Suivis au procès-verbal du 3 février 2025
  - 1.5.1 Date accueil préscolaire 4 juin
  - 1.5.2 Grille-matières
  - 1.5.3 Suivi du budget
- 1.6 Période de questions du public
- 1.7 Correspondance et dépôt de document

- 1.8 Activités éducatives école (sorties) ajouts de sorties
- 1.9 Date assemblée générale des parents
- 1.10 Communication de la présidence : formule dernière séance
- 1.11 Communication de la direction : projet éducatif
- 1.12 Informations du service de garde
- 1.13 Informations du représentant au comité de parents
- 1.14 Consultation : « Politique visant à prévenir et contrer le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail »
- 1.15 Varia
  - 1.15.1 Prise de position contre l'austérité budgétaire en éducation
- 1.16 Prochaine rencontre
- 1.17 Conclusion et remerciements
- 1.18 Levée de la séance

CONSIDÉRANT, que la direction a élaboré un projet d'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT, que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Lucie Bélanger, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, l'ordre du jour proposé pour la séance du 28 avril 2025.

017-CE  
24/25-26

#### **1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2025**

CONSIDÉRANT, que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion afin d'en dispenser la lecture ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Annick Gosselin, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025, tel que proposé.

017-CE  
24/25-27

#### **1.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 3 FÉVRIER 2025**

##### **1.5.1 DATE ACCUEIL PRÉSCOLAIRE 4 JUIN 2025**

L'accueil des futurs élèves du préscolaire se fera le 4 juin à Bourg-Royal et le 5 juin du côté de Châtelet comme il en avait été mentionné lors de la dernière séance.

CONSIDÉRANT, que conformément à l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement doit approuver un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ;

017-CE  
24/25-28

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Cindy Ross, il est résolu à l'unanimité

D'APPROUVER, tel que proposé, la modification à l'horaire pour l'accueil des élèves de préscolaire 2025-2026.

### **1.5.2 GRILLE-MATIÈRES**

L'organisation scolaire sera connue à la fin mai cette année. M. Bernier parle du modèle de l'anglais intensif qui pourrait y être vécu selon le nombre de groupes au 3<sup>e</sup> cycle, dans l'éventualité où il y aurait des classes multi degrés, le groupe de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> de Bourg-Royal ne fera pas d'anglais intensif.

### **1.5.3 SUIVIS DU BUDGET**

M. Bernier a commencé à préparer le budget de la prochaine année scolaire. Les coupures seront moins grandes que celles qui avaient été anticipées. Le niveau de service offert aux élèves devrait être sensiblement le même. Le budget sera présenté lors de la dernière séance.

## **1.6 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public

## **1.7 CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Aucune correspondance

## **1.8 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ÉCOLES (SORTIES) AJOUT DE SORTIES**

L'équipe des deux pavillons demande aux membres du conseil d'établissement de faire l'horaire continu pour la dernière journée de l'année scolaire, soit le 20 juin 2025. Les élèves finiraient plus tôt (13 h 24), mais le service de transport scolaire serait offert en fin de journée comme à l'habitude.

### **Activité finissant 6<sup>e</sup> année Châtelet**

Les élèves de 6<sup>e</sup> année iront à La Ronde le 17 juin. Une soirée des finissants aura lieu à un autre moment. La date sera communiquée aux parents ultérieurement.

CONSIDÉRANT, que les articles 87 de la *Loi sur l'instruction publique* stipulent que le conseil d'établissement doit approuver les activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lucie Bélanger et résolu à la majorité ;  
D'APPROUVER, les nouvelles activités et sorties éducatives de l'école.

017-CE  
24/25-29

## **1.9 DATE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**

L'assemblée générale se tiendra le mercredi 10 septembre 2025 à Bourg-Royal.

CONSIDÉRANT, que conformément à l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*, chaque année, au cours de la période débutant le premier jour du calendrier scolaire et se terminant le dernier jour du mois de septembre, le président du conseil d'établissement ou, à défaut, le directeur de l'école, convoque, par écrit, les parents des élèves fréquentant l'école à une assemblée pour qu'ils élisent leurs représentants au conseil d'établissement. La convocation doit être transmise au moins quatre jours avant la tenue de l'assemblée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Annick Gosselin et résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER, la date de l'assemblée générale des parents 2025-2026.

017-CE  
24/25-30

## **1.10 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE**

### **1.10.1 DERNIÈRE SÉANCE**

Mme Bélanger informe les membres que la dernière rencontre du conseil d'établissement se fera le 2 juin à 18 h 30 au pavillon Bourg-Royal. Comme lors des dernières années, un repas sera offert aux membres.

## **1.11 COMMUNICATION DE LA DIRECTION**

### **1.11.1 PROJET ÉDUCATIF**

Le travail quant aux cibles d'apprentissage en lecture se poursuit. Cette semaine, les équipes sont à leur deuxième rencontre de régulation. Nous constatons de belles réussites et de belles réalisations. Nous sommes en mesure de constater quelles sont les stratégies à travailler avec les élèves.

## **1.12 INFORMATION DU SERVICE DE GARDE**

Le 2 mai, l'équipe de Bourg-Royal participera à un tournoi de hockey. Le 3 mai, il y aura compétition de Cheerleading. Le 30 mai, il y aura une compétition de danse et un tournoi de soccer se déroulera le 6 juin.

Les techniciennes du service de garde présentent les activités prévues dans le cadre de la semaine de garde qui aura lieu du 12 au 16 mai. Le thème est « Étoiles plein les yeux ». La programmation des activités sera communiquée aux parents dans les jours précédents.

Le bâtiment de Bourg-Royal souffre de la pénurie de personnel.

## **1.13 INFORMATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Il y a deux réunions depuis la dernière séance. Dans celle du 19 mars, il a été nommé qu'une place sur le C.A. du CSSPS est vacante. Des élections auront lieu. Le protecteur national de l'élève est présent pour présenter son rôle. Les horaires de sessions d'examens au secondaire ont été un sujet sur lequel le protecteur s'est prononcé en demandant aux écoles d'offrir des activités lors de ces périodes. Une présentation a été faite sur l'IA et des usages possibles chez les adolescents (13 ans et plus) et chez le personnel. Un événement national des comités de parents aura lieu le 30 mai à Québec.

#### **1.14 CONSULTATION**

Les membres du conseil d'établissement émettent leurs commentaires quant à la « Politique visant à prévenir et contrer le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail ». Ceux-ci seront transmis au centre de services.

#### **1.15 VARIA**

##### **1.15.1 PRISE DE POSITION CONTRE L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE EN ÉDUCATION**

Comme dans d'autres écoles, M. François Trudel lit une lettre de la part des enseignants de Bourg-Royal qui concerne l'austérité budgétaire en éducation. La demande est que les parents signent cette lettre avec les enseignants avant de la faire parvenir au C.A. M. Bernier rappelle que les parents peuvent signer en leur nom personnel, mais non à titre de membres du conseil d'établissement.

#### **1.16 PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 2 juin à 18 h 30 au pavillon Bourg-Royal.

#### **1.17 CONCLUSION ET REMERCIEMENTS**

Mme Bélanger remercie les membres de leur présence.

#### **1.18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT, que l'ordre du jour est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Gloanne Arsenault, il est résolu à l'unanimité ;

DE LEVER, l'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 10.

017-CE  
24/25-31

\_\_\_\_\_  
Lucie Bélanger, vice-présidente

\_\_\_\_\_  
André Bernier, directeur

Secrétaire de la rencontre : Madame Valérie Morin

